

RÉSULTATS STANDARD & LABEL 2016

CERVOSE
ITAVI Antenne Sud-Est
23 rue Jean Baldassini
69364 LYON Cedex 07
Tél : 04 72 72 49 26

Edito

EDITO

Dans le cadre du Contrat Régional d'Objectif de Filière Auvergne Rhône-Alpes, le CERVOSE (Comité Économique Régional de la Volaille du Sud-Est) s'est fixé des objectifs ambitieux dans le but de fournir aux éleveurs des éléments pour les appuyer dans la maîtrise de leurs charges opérationnelles et structurelles. Ainsi, l'analyse des données permet à chaque producteur de situer son élevage par rapport aux autres et d'affiner son diagnostic pour envisager des marches de progrès.

Grâce au partenariat entre la filière, l'ITAVI et les Chambres d'Agriculture, c'est la première fois que des indicateurs régionaux en poulet standard et poulet label sont recueillis dans la zone Auvergne Rhône-Alpes. Ces données sont d'autant plus importantes que seules les données du Grand Ouest sont disponibles. Or, les conditions de production sont différentes, en termes de climat, de richesse de région, d'accès aux ressources, qui impliquent des écarts de charges. Pour mettre en évidence des leviers d'action communs à l'échelle régionale et pour comprendre des écarts de compétitivité avec les autres grandes régions productrices de volailles, il est nécessaire de continuer de suivre un réseau d'élevages avicoles sur ces charges et leur évolution au cours des années. L'objectif dans les années à venir est d'alimenter ces données tout en acquérant d'autres références technico-économiques, notamment le calcul de la marge brute en élevage de canards à rôtir, pondeuses bio et pondeuses plein air.

L'enquête 2016 repose sur des éleveurs volontaires principalement situés dans l'Ain et la Drôme. Les résultats sont publiés de façon anonyme et correspondent aux lots vendus durant l'année 2016. Tous les participants ont en avant-première les résultats de l'enquête avant une diffusion plus large. Ils ont accès également aux données recueillies sur leur propre élevage. Le CERVOSE coordonne et présente les résultats annuels, l'ITAVI met au point la méthode de recueil de données et traite les références et les Chambres d'agriculture réalisent les enquêtes en élevage.

Je remercie tous les éleveurs qui ont accepté de participer à l'enquête et dont les résultats sont analysés dans ce document.

Michel CLEMENT,
président du CERVOSE

DONNÉES FINALES AU 3 MAI 2018
Taille échantillon (nbre de lots) :
44 (4 lots retirés / aberrations)
CRITÈRES TECHNIQUES ET MARGES

	Rhône-Alpes 2016 (dépts Ain-Drôme)			Grand Ouest 2016
	Min.	Moyenne	Max.	Moyenne
Durée du lot (jours)	40	52,27	90	55,22
Durée d'élevage (jours)	35	37,34	43	36,6
Poids moyen des animaux (kg)	1,702	1,944	2,174	1,843
G.M.Q. (g/j)	43,45	52,19	59,92	50,83
I.C. technique	1,547	1,720	1,980	1,682
% pertes	0,78%	5,37%	9,46%	3,88%
% de saisies	0,29%	1,03%	2,43%	0,70%
I.P.	226	305	373	292
Kg/m ² /lot	31,53	40,04	45,29	39,22
Marge PA en €/m ² /lot	3,837 €	7,957 €	11,787 €	8,182 €
Marge PA en €/kg	0,107 €	0,198 €	0,264 €	0,208 €
Durée du vide (jours)	5	14,9	53	18,6
Nombre de lots par an	4,06	7,15	9,13	6,61
Densité	16,9	21,8	23,1	22,2
kg/m ² /an	146,2	285,6	380,7	259,2
MARGE PA en €/m²/an	20,70 €	56,87 €	85,44 €	54,08 €
Charges variables en €/m ² /an	8,80 €	19,37 €	32,31 €	19,61 €
MARGE BRUTE en €/m²/an	11,44 €	37,51 €	55,56 €	34,47 €

Résultats de l'enquête avicole 2016 réalisée auprès des éleveurs Grand-Ouest - Chambre d'Agriculture de Bretagne et chambre d'Agriculture du Grand-Ouest

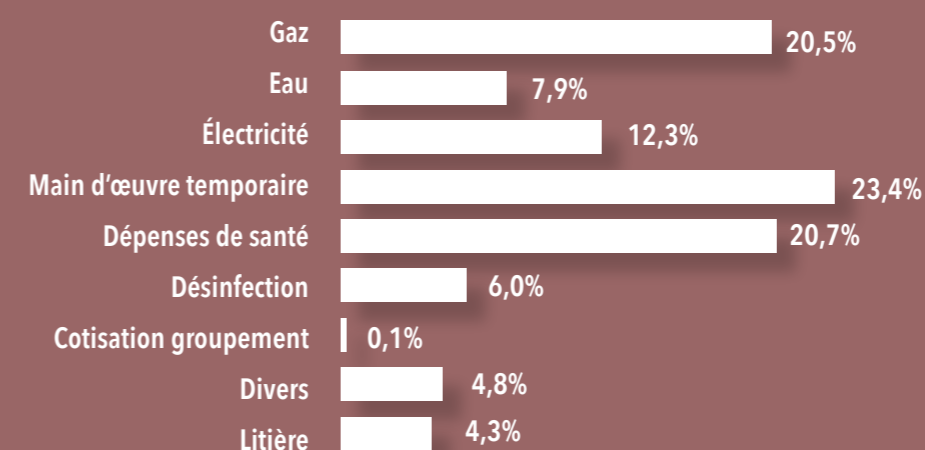
CRITÈRES TECHNIQUES ET MARGES (SUR MARGE BRUTE /M²/AN)

 Comparaison avec les données des lots «25% inférieurs» et «25% supérieurs» sur la marge brute /m²/an

	Moyennes Rhône-Alpes 2016 (dépts Ain-Drôme)		
	11 lots 25% inférieurs	Ensemble des lots	11 lots 25% supérieurs
Durée du lot (jours)	56,45	52,27	48,91
Durée d'élevage (jours)	37,55	37,34	36,55
Poids moyen des animaux (kg)	1,810	1,944	2,024
G.M.Q. (g/j)	48,33	52,19	55,44
I.C. technique	1,804	1,720	1,644
% pertes	5,53%	5,37%	4,46%
% de saisies	1,49%	1,03%	0,79%
I.P.	269	305	338
Kg/m ² /lot	37,91	40,04	42,67
Marge PA en €/m ² /lot	6,065 €	7,957 €	9,836 €
Marge PA en €/kg	0,159 €	0,198 €	0,230 €
Durée du vide (jours)	18,9	14,9	12,4
Nombre de lots par an	6,84	7,15	7,53
Densité	22,2	21,8	22,1
kg/m ² /an	258,4	285,6	320,2
MARGE PA en €/m²/an	41,153 €	56,872 €	73,482 €
Charges variables en €/m ² /an	18,458 €	19,367 €	22,482 €
MARGE BRUTE en €/m²/an	22,695 €	37,506 €	50,999 €

CHARGES VARIABLES

	Rhône-Alpes 2016			Grand Ouest 2016
	Min.	Moyenne	Max.	Moyenne
Gaz	0,273	0,675	0,948	0,730
Eau	0,141	0,261	0,377	0,162
Electricité	0,020	0,407	0,738	0,379
Main d'œuvre temporaire	0,290	0,773	1,074	0,669
Dépenses de santé	0,100	0,682	1,605	0,597
Désinfection	0,050	0,198	0,720	0,200
Cotisation groupement	0,004	0,004	0,004	0,018
Divers	0,055	0,158	0,218	0,050
Litière	0,100	0,143	0,243	0,161
TOTAL CHARGES VARIABLES en €/m²/lot	1,352	2,694	4,116	2,966

MOYENNE CHARGES VARIABLES


DONNÉES FINALES AU 3 MAI 2018

Taille échantillon (nbre de lots) :

62 (5 lots retirés / aberrations)
CRITÈRES TECHNIQUES ET MARGES

	Rhône-Alpes 2016 (dépts Ain-Drôme)			Grand Ouest 2016
	Min.	Moyenne	Max.	Moyenne
Durée du lot (jours)	96	105,53	133	107,4
Durée d'élevage (jours)	80	87,82	99	85,2
Poids moyen des animaux (kg)	2,154	2,382	2,731	2,262
G.M.Q. (g/j)	24,93	27,13	29,94	26,75
I.C. technique	2,618	3,080	3,712	2,890
% pertes	0,00%	3,13%	8,09%	2,88%
% de saisies	0,08%	0,47%	2,85%	0,40%
I.P.	72	89	108	91
Kg/m ² /lot	22,59	25,43	29,58	24,17
Marge PA en €/m ² /lot	8,564 €	12,742 €	18,982 €	13,099 €
Marge PA en €/kg	0,343 €	0,502 €	0,676 €	0,542 €
Durée du vide (jours)	12,0	17,8	44,0	22,2
Nombre de lots par an	2,74	3,47	3,80	3,40
Densité	10,7	11,0	11,0	11,0
kg/m ² /an	71,8	88,0	101,8	82,2
MARGE PA en €/m²/an	25,01 €	43,99 €	64,84 €	44,54 €
Charges variables en €/m ² /an	4,59 €	9,71 €	20,41 €	11,59 €
MARGE BRUTE en €/m²/an	9,99 €	34,28 €	48,89 €	32,95 €

Résultats de l'enquête avicole 2016 réalisée auprès des élevages Grand-Ouest - Chambre d'Agriculture de Bretagne et chambre d'Agriculture du Grand-Ouest

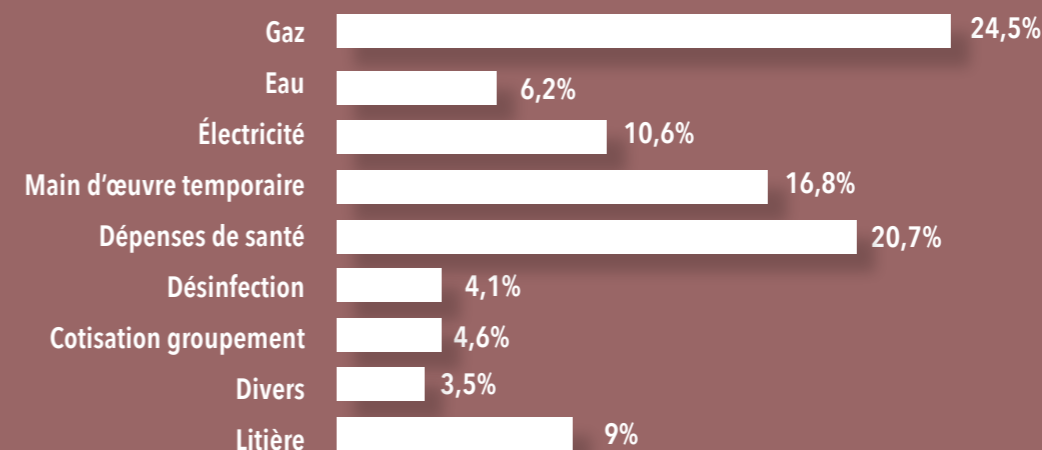
CRITÈRES TECHNIQUES ET MARGES (SUR MARGE BRUTE /M²/AN)

 Comparaison avec les données des lots «25% inférieurs» et «25% supérieurs» sur la marge brute /m²/an

	Moyennes Rhône-Alpes 2016 (dépts Ain-Drôme)		
	15 lots 25% inférieurs	Ensemble des lots	15 lots 25% supérieurs
Durée du lot (jours)	111,40	105,53	103,00
Durée d'élevage (jours)	88,80	87,82	87,07
Poids moyen des animaux (kg)	2,362	2,382	2,436
G.M.Q. (g/j)	26,61	27,13	27,98
I.C. technique	3,331	3,080	2,928
% pertes	3,68%	3,13%	2,61%
% de saisies	0,43%	0,47%	0,41%
I.P.	80	89	96
Kg/m ² /lot	24,98	25,43	26,25
Marge PA en €/m ² /lot	10,668 €	12,742 €	14,673 €
Marge PA en €/kg	0,428 €	0,502 €	0,573 €
Durée du vide (jours)	22,6	17,8	15,9
Nombre de lots par an	3,30	3,47	3,55
Densité	11	11	11
kg/m ² /an	82,3	88,0	93,0
MARGE PA en €/m²/an	35,17 €	43,99 €	51,94 €
Charges variables en €/m ² /an	15,12 €	9,71 €	7,71 €
MARGE BRUTE en €/m²/an	20,05 €	34,28 €	44,23 €

CHARGES VARIABLES

	Rhône-Alpes 2016			Grand Ouest 2016
	Min.	Moyenne	Max.	Moyenne
Gaz	0,548	0,991	1,975	0,964
Eau	0,162	0,250	0,458	0,142
Electricité	0,067	0,428	1,250	0,187
Main d'œuvre temporaire	0,322	0,681	1,334	0,484
Dépenses de santé	0,138	0,836	2,283	0,727
Désinfection	0,065	0,167	0,350	0,257
Cotisation groupement	0,106	0,185	0,748	0,228
Divers	0,048	0,142	0,791	0,142
Litière	0,366	0,366	0,366	0,278
TOTAL CHARGES VARIABLES en €/m²/lot	1,463	2,886	5,688	3,409

MOYENNE CHARGES VARIABLES


CERVOSE
ITAVI Antenne Sud-Est
23 rue Jean Baldassini
69364 LYON Cedex 07
Tél : 04 72 72 49 26

Contacts

CERVOSE



ITAVI

L'INSTITUT TECHNIQUE DES FILIÈRES
AVICOLE, CUNICOLE ET PISCICOLE



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AIN



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME

Avec la participation financière



Baptiste BICHONNIER,
animateur du CERVOSE
bichonnier@itavi.asso.fr
Tél. : 04 72 72 49 26

Aude MIEHE,
chef de projet études économiques
aude.miehe@aura.chambagri.fr
Tél. : 04 72 72 49 14

Hélène URE,
Conseillère avicole
et référente technique régionale Volaille Bio
helene.ure@ain.chambagri.fr
Tél. : 04 74 45 47 15

François GAUDIN,
Conseiller spécialisé production Volailles/Porcs
francois.gaudin@drome.chambagri.fr
Tél. : 06 22 42 54 03